

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE 2019 ENTRE AMBULATOIRE ET STATIONNAIRE

Sommaire

1	CONTEXTE	5
2	DÉFINITION, PRINCIPES ET GESTES MARQUEURS.....	6
3	ANALYSE DE L'ACTIVITÉ AMBULATOIRE EN 2019 LIEE AUX ACTES CONSIDERES COMME INDICATEURS DE L'ACTIVITE AMBULATOIRE PAR LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DU LUXEMBOURG	8
3.1	ANALYSE DE GESTES CHIRURGICAUX RELEVANT DES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE	8
3.1.1	Activité de l'ensemble des établissements hospitaliers	8
3.2	ANALYSE DES GESTES ET TRAITEMENTS RELEVANT DES RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES.....	11
3.2.1	Traitements oncologiques et immuno-modulateurs	11
3.2.2	Traitements de l'insuffisance rénale	12
4	ANALYSE DE L'ACTIVITÉ AMBULATOIRE GLOBALE EN 2019 SELON LES SOUS-SECTIONS DE LA PARTIE II DE LA NOMENCLATURE	13
4.1	ANALYSE DE SOUS-SECTIONS DE LA NOMENCLATURE HORS IMAGERIE MÉDICALE.....	13
4.2	IMAGERIE MÉDICALE - CHAPITRE 8 DE LA NOMENCLATURE.....	14
	ANNEXE : ADMISSIONS PAR SOUS-SECTION DE LA PARTIE II DE LA NOMENCLATURE	15

1 CONTEXTE

Dans le contexte de sa mission de réaliser des analyses et des études à des fins d'évaluation et de planification des régimes de protection sociale, l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) propose l'analyse sur la répartition de l'activité hospitalière 2019 entre ambulatoire et stationnaire comme base de réflexion autour du développement du secteur extrahospitalier au Luxembourg.

La double dimension médicale et organisationnelle du mode de prise en charge ambulatoire en dehors de l'hôpital constitue un réel défi. Le concept d'organisation ambulatoire est centré sur le patient avec des conditions de réalisation des actes qui dépendent non seulement des critères médico-psycho-sociales, mais aussi du lieu de réalisation des actes et de la maturité de la structure qui le prendra en charge¹. La maturité organisationnelle de la structure, qui joue un rôle fondamental dans la prise de décision, dépend de l'expérience de l'équipe et des ressources attribuées à la filière ambulatoire.

La pratique ambulatoire effectuée dans les établissements hospitaliers au Luxembourg en 2019 est analysée en prenant en compte les recommandations de bonne pratique concernant les indications de la chirurgie ambulatoire du Conseil scientifique du Luxembourg (Domaine de la Santé) par la suite « Conseil scientifique » et des organismes internationaux, mais aussi plus généralement l'activité ambulatoire prestée dans les hôpitaux en 2019.

L'étude comprend deux parties, d'une part l'analyse de l'activité 2019 liée aux gestes à réaliser en chirurgie ambulatoire recommandés par les organismes scientifiques² et d'autre part l'analyse des admissions regroupées par sous-section telle que définie dans la partie II de la nomenclature des actes et services des médecins et médecins dentistes (« nomenclature » dans la suite du document)³ et prestées en ambulatoire dans les établissements hospitaliers.

Remarques préliminaires

- Cette étude se focalise sur l'activité ambulatoire de quatre établissements hospitaliers, à savoir : du Centre hospitalier du Luxembourg (CHL), du Centre hospitalier Emile Mayrisch (CHEM), des Hôpitaux Robert Schuman (HRS), et du Centre hospitalier du Nord (CHdN).
- Est considéré comme admission, un enregistrement d'une sous-section donnée (séjour hospitalier ou passage) de la partie II relative aux actes techniques de la nomenclature des actes et services des médecins et médecins dentistes, pour lequel au moins un acte de cette sous-section est facturé.
- Les admissions ambulatoires comprennent les admissions avec prise en charge formelle du patient à l'hôpital et les traitements sans prise en charge.
- Les admissions ambulatoires avec prise en charge formelle du patient à l'hôpital sont caractérisées par une entrée et sortie du patient le même jour.
- Les admissions stationnaires sont définies par un séjour hospitalier comportant au moins une nuit à l'hôpital.
- Le nombre d'actes et le nombre d'admissions pour 100.000 personnes ne se base pas sur la population du pays, mais sur les personnes protégées résidentes de l'assurance maladie-maternité, étant donné que les prestations prises en considération dans la présente étude se limitent à celles prises en charge par l'assurance maladie-maternité.

¹ HAS – « Ensemble pour le développement de la chirurgie ambulatoire », Mai 2014

² <https://conseil-scientifique.public.lu/dam-assets/publications/chirurgie-ambulatoire/chirurgie-ambulatoire-version-longue.pdf>

2 DÉFINITION, PRINCIPES ET GESTES MARQUEURS

Les actes médicaux et chirurgicaux devraient être réalisés en ambulatoire que s'ils sont maîtrisés en fonction du triptyque « Acte – Patient – Structure ». La sélection d'un patient selon des critères médicaux ne peut faire abstraction de la nature de l'acte, de l'expérience des équipes et de l'organisation pré-, per- et postopératoire mise en place⁴. La sélection du patient se fait aussi sur des critères psychosociaux et environnementaux, tout au long de la vie, aussi bien dans le contexte de la chirurgie pédiatrique, que dans celui du patient « âgé » pour lequel le contexte de l'environnement social est fondamental.

Les sociétés savantes désignent des actes pouvant être réalisés en ambulatoire, certains sont appelés « actes traceurs » ou « actes marqueurs ». En France, ce concept a été introduit il y a plus de 20 ans. Pour inciter le corps médical au virage ambulatoire, une procédure de demande d'autorisation, la mise sous accord préalable (MSAP)⁵, qui consiste à demander un accord spécial préalable pour qu'un acte marqueur puisse être réalisé avec au moins une nuit à l'hôpital a été introduite. D'autre part, les actes marqueurs sont des indicateurs de réalisation, l'objectif étant d'atteindre une réalisation de ces actes en ambulatoire avec un taux de 85%.

La chirurgie ambulatoire est définie au Luxembourg selon la définition française établie dès 1995 lors d'une conférence de consensus : *La chirurgie ambulatoire est définie comme des actes chirurgicaux programmés et réalisés dans des conditions techniques nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, sous une anesthésie de mode variable et suivie d'une surveillance postopératoire permettant, sans risque majoré, la sortie du patient le jour même de son intervention*⁴.

Quels sont les gestes et actes éligibles pour une réalisation en ambulatoire ?

Dans ses recommandations de 2014, le Conseil scientifique souligne que l'acte chirurgical doit pouvoir être réalisé en toute sécurité, tout en prenant en compte les caractéristiques des temps opératoires, de surveillance et de récupération précoce.

Le Conseil scientifique, après avoir confronté de telles listes avec l'évidence scientifique existante, considère que les gestes chirurgicaux énumérés ci-après peuvent être réalisés en ambulatoire dans des conditions compatibles avec l'exigence de qualité et de sécurité des soins.

- Interventions sur le cristallin avec ou sans vitrectomie (chirurgie de la cataracte sénile)
- Intervention sur muscles et tendons oculaires (chirurgie du strabisme)
- Adénoïdectomie et/ou amygdalectomie
- Rhinoplasties, septoplasties (chirurgie du nez)
- Intervention pour oreilles décollées
- Mise en place de drains transtympaniques
- Extractions dentaires, implants
- Décompression et libération du canal carpien et chirurgie de l'aponévrose palmaire (Dupuytren)
- Circoncision et cure de phimosis
- Chirurgie du canal déférent
- Ligature de veines, stripping (chirurgie des varices)
- Interventions réparatrices pour hernies inguinales ou crurales, cure d'éventration
- Ablation de matériel d'ostéosynthèse
- Traitement chirurgical d'hallux valgus
- Arthroscopie du genou avec ou sans biopsie, ménissectomie sous arthroscopie
- Arthrotomie pour corps étranger, ménissectomie, synovectomie

⁴ Conférence de consensus. La chirurgie sans hospitalisation. Rapport de la conférence. Rev Hosp France 1995;2:156-71.

⁵ Chirurgie ambulatoire, aspects organisationnels, M. BEAUSSIER, N. DUFEU, P. NICCOLAI, A. THEISSEN, 2016.

- Chirurgie testiculaire pour affections non-malignes
- Evacuation d'un utérus gravide <14 semaines, curetage
- Interventions sur la vulve ou le vagin, conisation du col utérin
- Coelioscopie, culdoscopie, avec biopsie ou geste thérapeutique simple

À noter qu'une telle liste d'actes éligibles à être prestés en ambulatoire n'est jamais fixe, mais évolutive, et que malgré l'existence de listes d'actes traceurs, ce n'est pas l'acte qui est ambulatoire mais le patient.

3 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ AMBULATOIRE EN 2019 LIÉE AUX ACTES CONSIDÉRÉS COMME INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ AMBULATOIRE PAR LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DU LUXEMBOURG

3.1 Analyse de gestes chirurgicaux relevant des recommandations du Conseil scientifique

3.1.1 Activité de l'ensemble des établissements hospitaliers

L'analyse des gestes chirurgicaux identifiés par le Conseil scientifique comme indicateurs de la pratique ambulatoire montre qu'en 2019 les gestes analysés sont facturés dans leur globalité pour 74,7% en ambulatoire. Néanmoins, ce résultat est influencé par le poids d'actes ayant une grande fréquence de réalisation et une proportion de prise en charge en ambulatoire dépassant les 90%, voire même les 95%, comme l'extraction du cristallin avec pose d'un cristallin artificiel. La proportion de prise en charge ambulatoire diffère d'un acte à l'autre et une analyse détaillée montre que certains gestes chirurgicaux n'affichent pas une proportion ambulatoire de 85% telle qu'elle devrait être pour des actes traceurs, voire certains sont même majoritairement facturés en stationnaire.

Tableau 1 - Activité 2019 des actes définis comme actes traceurs par le Conseil scientifique

Discipline / Geste	AMB. (n)	Stat. (n)	Taux Amb.	Taux. Stat.	Total (n)
Ophthalmologie	7.036	234	96,8%	3,2%	7.270
Chirurgie de la cataracte sénile, Chirurgie du cristallin	7.022	226	96,9%	3,1%	7.248
Chirurgie du strabisme	14	8	63,6%	36,4%	22
ORL	1.222	1.157	51,4%	48,6%	2.379
Adénoïdectomies	165	618	21,1%	78,9%	783
Chirurgie du nez ou du sinus	270	489	35,6%	64,4%	759
Chirurgie du tympan	757	21	97,3%	2,7%	778
Intervention pour oreilles décollées	30	29	50,8%	49,2%	59
Orthopédie	3.321	1.809	64,7%	35,3%	5.130
Arthroscopie du genou	898	1.315	40,6%	59,4%	2.213
Chirurgie de la main / Maladie du Dupuytren	167	13	92,8%	7,2%	180
Chirurgie des articulations et chirurgie osseuse	1.388	436	76,1%	23,9%	1.824
Chirurgie du canal carpien	868	45	95,1%	4,9%	913
Digestif	859	1.181	42,1%	57,9%	2.040
Chirurgie des hernies abdominales	793	1.178	40,2%	59,8%	1.971
Chirurgie anale	66	3	95,7%	4,3%	69
Appareil génital masculin	935	179	83,9%	16,1%	1.114
Chirurgie de l'appareil génital masculin	935	179	83,9%	16,1%	1.114
Gynécologie	620	144	81,2%	18,8%	764
Chirurgie de l'appareil génital féminin	620	144	81,2%	18,8%	764
Vasculaire	1.071	402	72,7%	27,3%	1.473
Chirurgie des varices	1.071	402	72,7%	27,3%	1.473

Source : bases de données de la sécurité sociale, calcul IGSS

En complément du tableau 1, l'analyse des gestes chirurgicaux permet de soulever les éléments qui suivent :

Orthopédie

- Arthroscopie du genou : Les actes d'arthroscopie du genou sont facturés pour 40,6% en ambulatoire en 2019. Pour certains actes la proportion ambulatoire s'élève à 50,0%, mais un seul, l'« Arthroscopie du genou avec résection partielle ou totale d'un ménisque et/ou Plica et/ou corps intra-articulaire » (code 2M07) est réalisé avec une proportion ambulatoire supérieure à 50%. Trois autres actes atteignent des fréquences de réalisation plus ou moins égales à 50% en ambulatoire, les autres actes étant principalement réalisés en stationnaire.
- Intervention pour syndrome du canal carpien: L'« Intervention pour syndrome du canal carpien avec neurolyse » (code 2P21) a été facturée 913 fois en 2019, dont 95,1% en ambulatoire.
- Chirurgie pour maladie de Dupuytren : 180 « Interventions pour maladie de Dupuytren » ont été facturées en 2019, dont 92,8% en ambulatoire.
- Chirurgie des articulations et chirurgie osseuse : L'« ablation de matériel d'ostéosynthèse par voies d'accès superficielles, désenclouage » (code 2K35) est facturée 1.378 fois en 2019, dont 85,0% en ambulatoire. Les autres actes liés à ce geste opératoire présentent une proportion ambulatoire plus faible.

Ophtalmologie

- Chirurgie de la cataracte : Les actes relevant de la chirurgie de la cataracte sont facturés quasi exclusivement en ambulatoire (96,9%). La chirurgie ambulatoire représente 90% ou plus des opérations de la cataracte dans la majorité des pays de l'OCDE⁶.

ORL

- Opérations des amygdales et des végétations adénoïdes : Uniquement 21,1% des actes liés aux opérations sur les amygdales et les végétations adénoïdes sont facturés en ambulatoire en 2019. Néanmoins, l'« Adénomie, non cumulable avec l'amygdalectomie » (code 3L41) est facturée pour 96,1% en ambulatoire, mais ne représente que 13% des actes facturés en lien avec les adénoïdectomies. La proportion ambulatoire des deux autres actes, dont l'activité dépasse largement celle de cet acte, est très faible en 2019. L'amygdalectomie reste majoritairement facturée en stationnaire, même chez l'enfant de moins de 12 ans. Dans certains pays de l'OCDE, l'amygdalectomie est réalisée pour 75% en ambulatoire, alors que d'autres pays présentent des proportions ambulatoires beaucoup plus faibles que celle du Luxembourg⁷.
- Mise en place de drains transtympaniques : Le « Drainage transtympanique » (code 3R24) est facturé 639 fois en 2019, et quasi exclusivement en ambulatoire (97,2%). La « Paracentèse du tympan ou injection transtympanique » (code 3R23) est facturée moins souvent, mais présente à peu près la même proportion ambulatoire.
- Chirurgie du nez et du sinus : La « Résection partielle ou totale d'un cornet (conchotomie, turbinectomie) » (code 3N55) est réalisée 116 fois en 2019 et sa proportion ambulatoire est de 95,7%.

Digestif

- Hernies abdominales : Malgré les recommandations internationales, les hernies inguinales sont souvent prises en charge en stationnaire. Les données de l'IGSS ne permettent pas d'avoir un profil du patient qui expliquerait peut-être l'indication de la prise en charge en stationnaire.
- Interventions pour fissures anales ou hémorroïdes : 95,7% des interventions pour fissures anales ou hémorroïdes sont réalisées en ambulatoire en 2019.

⁶<https://www.oecd-ilibrary.org/sites/5f5b6833-fr/1/3/9/7/index.html?itemId=/content/publication/5f5b6833-fr&csp=65ac94c7f4b2dbbf68a7eef9e558ed12&itemIGO=oecd&itemContentType=book>

⁷ Health at a glance, OCDE, 2019.

Vasculaire

- Opérations des veines variqueuses des membres inférieurs : L'« Extirpation complète des varices de la jambe et du pied » (code 2F62) représente 23,2% des actes facturés et affiche une proportion ambulatoire de 93,3% en 2019.

Chirurgie de l'appareil génital féminin

- La « conisation du col ou opération analogue » (code 6G66) est réalisée 192 fois en 2019 et facturée dans 91,7% des cas en ambulatoire.

Chirurgie de l'appareil génital masculin

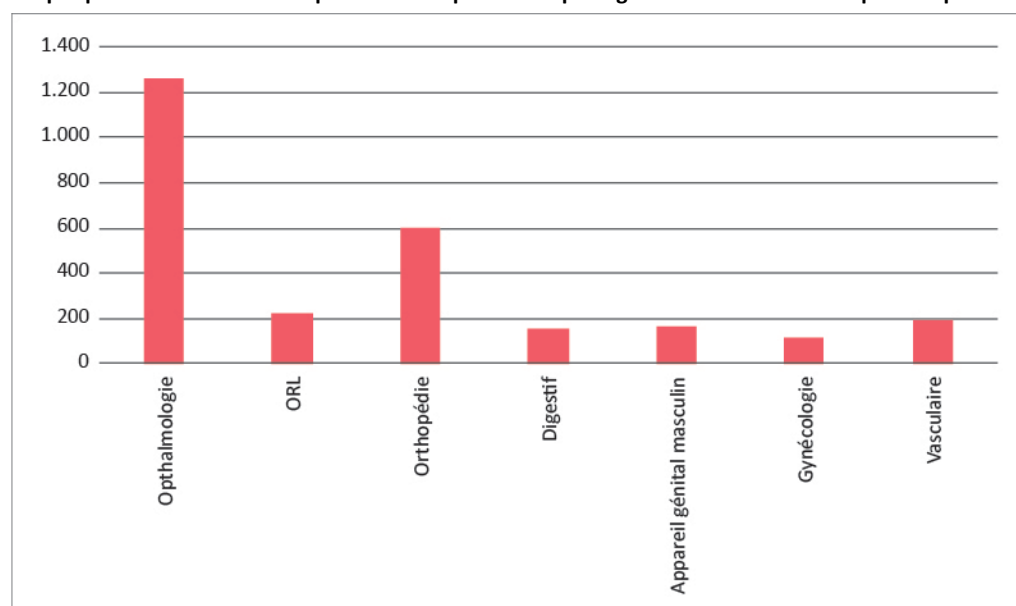
- L'« Opération pour phimosis » (code 5A41) est réalisée 772 fois en 2019 avec une proportion ambulatoire de 94,3%. A noter que la « circoncision simple, sans indication médicale », n'est pas prise en charge.

Détermination du nombre d'actes pour 100.000 personnes protégées résidentes

Le nombre total d'actes affichés dans le tableau 1 et liés aux gestes chirurgicaux considérés par le Conseil scientifique comme pouvant être réalisés en ambulatoire dans des conditions compatibles avec l'exigence de qualité et de sécurité des soins s'élève à 97.362 en ambulatoire en 2019 et à 12.137 en stationnaire, de sorte que la proportion ambulatoire totale est de 88,9%. Avec une population protégée résidente de 556.648 en 2019⁸, il s'agit donc de 17.491 actes pour 100.000 personnes protégées résidentes en 2019.

Le graphique 1 présente une vue du nombre d'actes par 100.000 personnes protégées résidentes et par discipline. À noter que les actes pris en compte par discipline se limitent aux gestes chirurgicaux considérés par le Conseil scientifique pour une prise en charge éventuelle en ambulatoire.

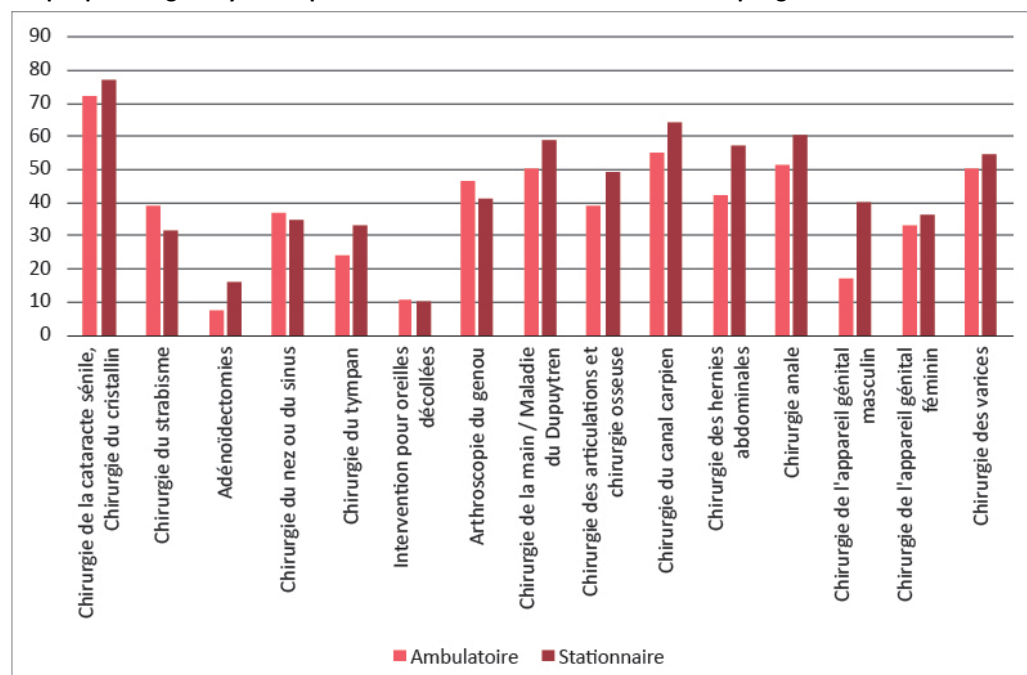
Graphique 1 - Nombre d'actes pour 100.000 personnes protégées résidentes en 2019 par discipline



Source : bases de données de la sécurité sociale, calcul IGSS

⁸ Les données extraites reflètent une moyenne annuelle de 12 extractions à la fin du mois pendant l'année 2019.

Graphique 2 - Âge moyen des patients en ambulatoire et en stationnaire par geste



Source : bases de données de la sécurité sociale, calcul IGSS

Sauf pour 4 gestes chirurgicaux, l'âge moyen en ambulatoire est toujours inférieur à l'âge moyen des patients pris en charge en stationnaire.

3.2 Analyse des gestes et traitements relevant des recommandations internationales

Selon l'OCDE, plusieurs actes d'imagerie médicale, traitements oncologiques et immuno-suppresseurs, traitements de l'insuffisance rénale ainsi que des interventions chirurgicales sont réalisés en ambulatoire dans de nombreux pays. Dans sa publication datant de 2017⁹, l'OCDE se base sur une étude du système de santé¹⁰ autrichien de 2014 qui analyse 11 interventions et qui permet de conclure que parmi celles-ci 6 interventions se prêtent à une réalisation en ambulatoire assurant la sécurité du patient et une exécution efficiente. Parmi ces interventions chirurgicales figurent la chirurgie arthroscopique du genou, la chirurgie de la cataracte, la cholécystectomie (laparoscopique), les hernies inguinales et femorales, les adénoïdectomies, et la chirurgie des varices.

Dans son rapport « Health at a glance 2019 », l'OCDE met l'accent sur la chirurgie de la cataracte et sur les adénoïdectomies en les présentant comme de bons exemples de chirurgie ambulatoire atteignant une certaine masse critique en termes d'activité.

Comme la partie sur les recommandations du Conseil scientifique couvre entre autres les interventions chirurgicales ambulatoires mises en évidence par l'OCDE, la présente partie se limite à l'analyse de l'activité ambulatoire des traitements oncologiques et immuno-suppresseurs et des traitements de l'insuffisance rénale. L'imagerie médicale qui consiste également selon l'OCDE en un exemple de bonne pratique ambulatoire est analysée dans la partie 4.

3.2.1 Traitements oncologiques et immuno-modulateurs

Dans le cadre de la cancérologie, l'acte « Cycle de chimiothérapie anti-cancéreuse intravasculaire; injection ou perfusion avec surveillance par le médecin » (code 1S11) est facturé 22.115 fois en 2019 ; la proportion ambulatoire y relative étant de 89,59%.

Les « Cycles de traitement immunomodulateur intravasculaire; injection ou perfusion avec surveillance par le médecin » (code 1S12) sont facturés 7.832 fois en 2019 ; la proportion ambulatoire y relative étant de 91,65%.

⁹ <http://www.oecd.org/health/tackling-wasteful-spending-on-health-9789264266414-en.html>

¹⁰ Austrian Healthcare System. Fischer and Zechmeister-Koss, 2014. HTA-Projektbericht_Nr.71.pdf (aihta.at)

L'âge moyen des patients ayant bénéficié de traitements oncologiques et immuno-modulateurs est de 59 ans en ambulatoire et de 61 ans en stationnaire.

Les deux actes respectifs sont facturés 29.947 fois en 2019 et le nombre d'actes par 100.000 personnes résidentes s'élève ainsi à 5.380 actes en 2019.

3.2.2 Traitements de l'insuffisance rénale

Les actes liés aux traitements de l'insuffisance rénale et pris en considération pour une prise en charge ambulatoire sont facturés 59.382 fois en 2019 avec une proportion ambulatoire de 93,1%.

L'âge moyen des patients ayant bénéficié d'une hémodialyse est de 66 ans en ambulatoire et de 70 ans en stationnaire.

Les actes respectifs étant facturés 59.382 fois en 2019, le nombre d'actes pour 100.000 personnes résidentes s'élève ainsi à 10.668 actes en 2019.

4 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ AMBULATOIRE GLOBALE EN 2019 SELON LES SOUS-SECTIONS DE LA PARTIE II DE LA NOMENCLATURE

4.1 Analyse de sous-sections de la nomenclature hors Imagerie médicale

L'analyse de l'activité ambulatoire en 2019 selon les sous-sections de la partie II de la nomenclature permet d'étudier également l'imagerie médicale et d'identifier d'autres activités médicales regroupées par sous-section de la nomenclature dont l'activité en ambulatoire est importante. Ne sont reprises ici que les activités dont la part ambulatoire est égale ou supérieure à 85% (objectif des actes traceurs en ambulatoire) et dont le poids de l'activité représente plus de 500 actes facturés en 2019.

Tableau 2 - Sous-sections de la partie II de la nomenclature avec une pratique ambulatoire supérieure à 85%

> 4.500	% Amb	% Stat	Total Admissions (n)	Admissions (n) pour 100.000 PPR
Allergologie	99,5%	0,5%	4.521	812
Infiltrations	98,9%	1,1%	22.982	4.129
Dermatologie	98,8%	1,2%	10.334	1.856
Néphrologie, épuration extra-rénale	98,6%	1,4%	56.657	10.178
Iris, corps ciliaires, cristallin, sclérotique	98,2%	1,8%	14.380	2.583
Globe oculaire, segment postérieur	97,1%	2,9%	5.465	982
Oreilles:Examens	94,7%	5,3%	13.578	2.439
Cancérologie, chimiothérapie	92,6%	7,4%	29.291	5.262
Nez et Sinus:Examens	92,5%	7,5%	10.273	1.846
Examens Ophtalmiques	90,1%	9,9%	10.043	1.804
Examens et interventions	89,4%	10,6%	6.879	1.236
Gastro-Entérologie	88,2%	11,8%	32.244	5.793
Ponctions	86,4%	13,6%	9.093	1.634
1000-4499				
Exploration et traitement de la stérilité	99,7%	0,3%	1.857	334
Oreilles: Petites interventions	91,6%	8,4%	2.055	369
Chirurgie des infections	90,7%	9,3%	2.350	422
Nerfs	90,0%	10,0%	1.053	189
Plaies et brûlures	86,1%	13,9%	2.897	520
500-999				
Chirurgie des paupières et des voies lacrymales	95,9%	4,1%	555	100
Immobilisation plâtrée en dehors des traumatismes ostéo-articulaires, moulage pour appareil orthopédique	90,5%	9,5%	525	94

L'annexe I présente une vue globale de l'ensemble des admissions selon les sous-sections indépendamment de leur proportion ambulatoire.
Source : bases de données de la sécurité sociale, calcul IGSS

À part les éléments déjà mis en évidence dans les parties qui précèdent, le tableau 2 permet d'identifier d'autres sous-sections, dont la fréquence est supérieure à 500 admissions en 2019, avec une pratique en ambulatoire dépassant les 85%. Parmi celles-ci, les sous-sections présentant une fréquence d'admissions dépassant les 10.000 sont commentées ci-dessous :

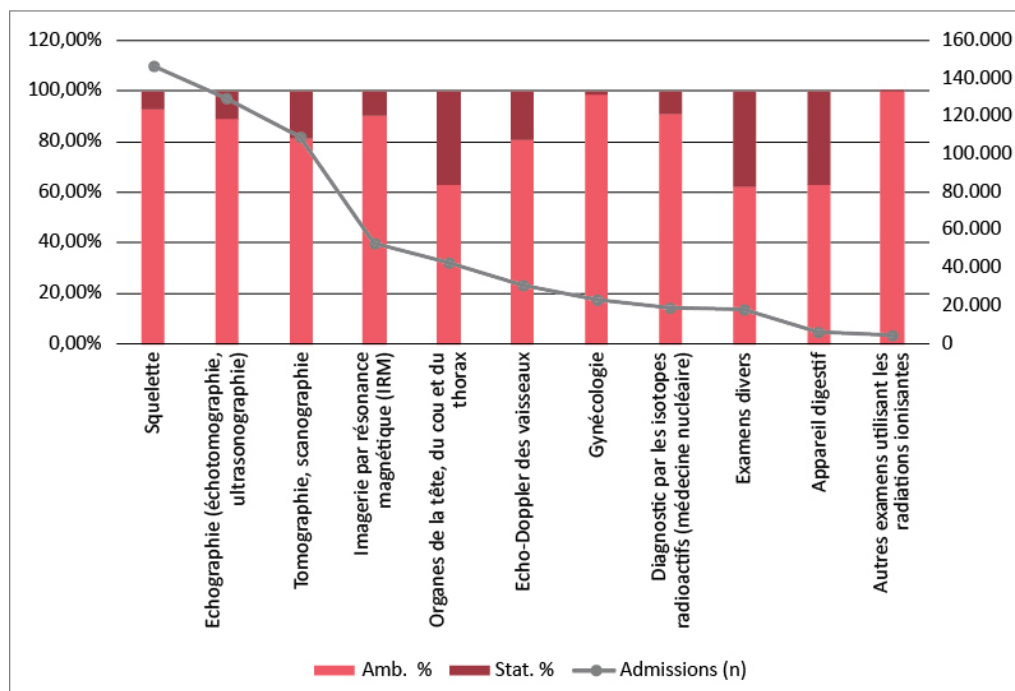
- La sous-section « **Gastro-entérologie** » affiche 32.244 admissions en 2019, dont 88,2% sont facturées en ambulatoire.
- La sous-section « **Infiltrations** » affiche 22.982 admissions en 2019, dont 98,9% sont facturées en ambulatoire.
- La sous-section « **Examens : Oreilles** » affiche 13.578 admissions en 2019, dont 94,7% sont facturées en ambulatoire.

- La sous-section « **Nez et Sinus : Examens** » affiche 10.273 admissions en 2019, dont 92,5% sont facturées en ambulatoire.
- La sous-section « **Examens Ophtalmiques** » affiche 10.043 admissions en 2019, dont 90,1% sont facturées en ambulatoire.
- La sous-section « **Dermatologie** » affiche 10.334 admissions en 2019, dont 98,8% sont facturées en ambulatoire.

4.2 Imagerie médicale - Chapitre 8 de la nomenclature

Les différentes sous-sections du chapitre « Imagerie médicale » affichées ci-dessus présentent toutes une proportion ambulatoire variant entre 62,1% et 99,7%.

Graphique 3 - Admissions liées aux sous-sections du chapitre « Imagerie médicale » avec une activité supérieure à 4.500 admissions



Source : bases de données de la sécurité sociale, calcul IGSS

Le graphique 3 permet de mettre en évidence les éléments qui suivent :

- 146.585 admissions présentent la facturation d'au moins un acte de la sous-section liée à la **radiographie du squelette** et la proportion ambulatoire concernant la facturation liée à ces admissions est de 92,7%.
- 129.652 admissions présentent la facturation d'au moins un acte de la sous-section « **Echographie** » et la proportion ambulatoire concernant la facturation liée à ces admissions est de 89,5%. Les actes d'échographies repris dans la sous-section couvrent tout le volet de l'échographie diagnostique, du suivi de la grossesse, à l'étude de la thyroïde ou de l'abdomen p.ex.
- 108.648 admissions présentent la facturation d'au moins un acte de la sous-section « **Tomographie, Scanographie** » et la proportion ambulatoire concernant la facturation liée à ces admissions est de 81,8%.
- 52.596 admissions présentent la facturation d'au moins un acte de la sous-section « **IRM** » et la proportion ambulatoire concernant la facturation liée à ces admissions est de 90,5%.

ANNEXE : ADMISSIONS PAR SOUS-SECTION DE LA PARTIE II DE LA NOMENCLATURE

Source : bases de données de la sécurité sociale, calcul IGSS

Sous-section > 4.500 admissions	% Amb	% Stat	Admissions (n)	Admissions (n) Par 100.000 PPR
Squelette,90/02/08/01/02/00	92,73%	7,27%	146.585	26.334
Echographie (échotomographie, ultrasonographie),90/02/08/03/01/00	89,45%	10,55%	129.652	23.292
Tomographie, scanographie,90/02/08/01/10/00	81,80%	18,20%	108.648	19.518
Électrocardiographie,90/02/01/03/01/00	67,86%	32,14%	90.134	16.192
Néphrologie, épuration extra-rénale,90/02/01/02/02/00	98,57%	1,43%	56.657	10.178
Imagerie par résonance magnétique (IRM),90/02/08/03/03/00	90,45%	9,55%	52.596	9.449
Organes de la tête, du cou et du thorax,90/02/08/01/03/00	63,01%	36,99%	42.781	7.685
Gastro-Entérologie,90/02/01/06/00/00	88,21%	11,79%	32.244	5.793
Echo-Doppler des vaisseaux,90/02/08/03/02/00	81,11%	18,89%	30.578	5.493
Cancérologie, chimiothérapie,90/02/01/02/01/00	92,55%	7,45%	29.291	5.262
Échocardiographie,90/02/01/03/02/00	57,26%	42,74%	25.670	4.612
Infiltrations,90/02/01/01/01/00	98,86%	1,14%	22.982	4.129
Gynécologie,90/02/08/01/06/00	98,69%	1,31%	22.933	4.120
Neurologie,90/02/01/05/01/00	63,28%	36,72%	22.472	4.037
Diagnostic par les isotopes radioactifs (médecine nucléaire),90/02/08/04/00/00	91,03%	8,97%	18.683	3.356
Examens divers,90/02/08/01/09/00	62,09%	37,91%	18.009	3.235
Épreuve fonctionnelle respiratoire,90/02/01/04/03/00	84,10%	15,90%	16.446	2.954
Iris, corps ciliaires, cristallin, sclérotique,90/02/04/04/00/00	98,21%	1,79%	14.380	2.583
Oreilles:Examens,90/02/03/01/01/00	94,68%	5,32%	13.578	2.439
Actes non compris dans le forfait d'accouchement cumulables avec le forfait d'accouchement,90/02/06/01/03/00	51,90%	48,10%	12.715	2.284
Psychiatrie,90/02/01/05/02/00	63,84%	36,16%	12.633	2.269
Dermatologie,90/02/01/08/00/00	98,80%	1,20%	10.334	1.856
Nez et Sinus:Examens,90/02/03/02/01/00	92,51%	7,49%	10.273	1.846
Examens Ophtalmiques,90/02/04/01/00/00	90,06%	9,94%	10.043	1.804
Ponctions,90/02/01/01/03/00	86,39%	13,61%	9.093	1.634
Peau et tissu cellulaire sous-cutané,90/02/02/02/02/00	84,67%	15,33%	8.207	1.474
Gynécologie, actes non liés à la gestation ou à l'accouchement,90/02/06/02/00/00	72,62%	27,38%	7.833	1.407
Pharynx, Larynx, Trachée:Examens,90/02/03/03/01/00	72,23%	27,77%	7.291	1.310
Examens et interventions,90/02/05/01/01/00	89,45%	10,55%	6.879	1.236
Endoscopie exploratrice et opérationnelle,90/02/05/01/02/00	68,53%	31,47%	6.791	1.220
Appareil digestif,90/02/08/01/04/00	63,23%	36,77%	5.888	1.058
Urgences extra-hospitalières,90/02/07/04/00/00	39,51%	60,49%	5.262	945
Injections,90/02/01/01/02/00	39,89%	60,11%	4.939	887
Globe oculaire, segment postérieur,90/02/04/05/00/00	96,69%	3,31%	4.747	853
Autres examens utilisant les radiations ionisantes,90/02/08/06/00/00	99,74%	0,26%	4.662	838
Forfaits d'accouchement,90/02/06/01/01/00	0,58%	99,42%	4.632	832
Allergologie,90/02/01/02/04/00	99,54%	0,46%	4.521	812

Annexe : Admissions par sous-section de la partie II de la nomenclature

Sous-section 10 à < 4.500 admissions	% Amb	% Stat	Admissions (n)	Admissions (n) Par 100.000 PPR
Fractures,90/02/02/01/01/00	43,54%	56,46%	4.495	808
Anesthésie péridurale,90/02/07/05/00/00	0,29%	99,71%	3.772	678
Enregistrement continu de la tension artérielle,90/02/01/03/03/00	46,54%	53,46%	3.537	635
Os,90/02/02/03/01/00	55,56%	44,44%	3.164	568
Plaies et brûlures,90/02/02/01/03/00	86,09%	13,91%	2.897	520
Chirurgie des vertèbres et disques intervertébraux,90/02/02/07/04/00	24,55%	75,45%	2.823	507
Prothèses,90/02/02/04/03/00	0,47%	99,53%	2.759	496
Articulations, à l'exclusion de la chirurgie arthroscopique du genou,90/02/02/03/02/00	26,65%	73,35%	2.653	477
Cathétérisme cardiaque et examens radiologiques,90/02/01/03/05/00	23,56%	76,44%	2.517	452
Vaisseaux,90/02/02/02/05/00	48,31%	51,69%	2.490	447
Chirurgie des infections,90/02/02/02/01/00	90,68%	9,32%	2.350	422
Chirurgie arthroscopique du genou,90/02/02/03/03/00	40,78%	59,22%	2.202	396
Pansements,90/02/01/01/04/00	77,87%	22,13%	2.124	382
Appareil génital masculin,90/02/05/02/00/00	78,70%	21,30%	2.113	380
Muscles, tendons, synoviales,90/02/02/02/03/00	73,32%	26,68%	2.073	372
Oreilles:Petites interventions,90/02/03/01/02/00	91,63%	8,37%	2.055	369
Stimulateur cardiaque (pacemaker),90/02/01/03/06/00	63,74%	36,26%	2.052	369
Hernies et éventrations de la paroi abdominale,90/02/02/06/01/00	39,78%	60,22%	2.006	360
Césarienne,90/02/06/01/04/00	0,05%	99,95%	1.908	343
Exploration et traitement de la stérilité,90/02/06/03/00/00	99,68%	0,32%	1.857	334
Nez et Sinus:Petites interventions,90/02/03/02/02/00	69,12%	30,88%	1.810	325
Pédiatrie,90/02/01/02/03/00	67,29%	32,71%	1.507	271
Chirurgie,90/02/03/03/03/00	28,57%	71,43%	1.267	228
Actes techniques accompagnant l'anesthésie générale,90/02/07/02/00/00	0,41%	99,59%	1.214	218
Autres actes d'anesthésie-réanimation,90/02/07/03/00/00	86,86%	13,14%	1.172	211
Chirurgie de l'anus,90/02/02/06/13/00	55,23%	44,77%	1.137	204
Chirurgie du côlon et de l'appendice vermiforme,90/02/02/06/05/00	1,06%	98,94%	1.129	203
Bronchofibroskopie,90/02/01/04/02/00	41,51%	58,49%	1.089	196
Nerfs,90/02/02/02/06/00	90,03%	9,97%	1.053	189
Chirurgie des voies biliaires,90/02/02/06/06/00	12,32%	87,68%	1.015	182
Radiothérapie externe,90/02/08/02/02/00	75,03%	24,97%	965	173
Système lymphatique,90/02/02/02/04/00	10,25%	89,75%	868	156
Chirurgie du nez,90/02/03/02/03/00	38,24%	61,76%	706	127
Membre inférieur,90/02/02/04/02/00	61,87%	38,13%	695	125
Chirurgie des sinus,90/02/03/02/04/00	8,85%	91,15%	678	122
Chirurgie des seins,90/02/02/05/02/00	23,85%	76,15%	671	121
Angiographie,90/02/08/01/08/00	14,33%	85,67%	663	119
Recanalisation mécanique pour obstruction complète avec ou sans mise en place d'une endoprothèse,90/02/08/05/03/00	6,02%	93,98%	648	116
Divers,90/02/02/06/14/00	15,22%	84,78%	578	104
Gériatrie,90/02/01/09/00/00	9,50%	90,50%	558	100
Chirurgie des paupières et des voies lacrymales,90/02/04/02/00/00	95,86%	4,14%	555	100
Evacuation chirurgicale d'un utérus gravide (avant la date de viabilité légale du fœtus),90/02/06/01/05/00	75,47%	24,53%	534	96
Immobilisation plâtrée en dehors des traumatismes ostéo-articulaires, moulage pour appareil orthopédique,90/02/01/01/05/00	90,48%	9,52%	525	94
Radiologie interventionnelle (Interventions percutanées sous contrôle d'imagerie médicale):Autres interventions,90/02/08/05/10/00	50,20%	49,80%	510	92
Système urinaire,90/02/08/01/05/00	71,52%	28,48%	488	88

Annexe : Admissions par sous-section de la partie II de la nomenclature

Chirurgie de la langue et du plancher de la bouche,90/02/09/01/03/00	87,47%	12,53%	471	85
Luxations,90/02/02/01/02/00	64,33%	35,67%	471	85
Chirurgie de la conjonctive et de la cornée,90/02/04/03/00/00	95,46%	4,54%	463	83
Autres enregistrements et traitements cardiaques,90/02/01/03/04/00	52,52%	47,48%	457	82
Membre supérieur,90/02/02/04/01/00	90,09%	9,91%	444	80
Crâne et encéphale,90/02/02/07/01/00	1,17%	98,83%	429	77
Cou,90/02/02/05/01/00	8,20%	91,80%	427	77
Rhumatologie - Rééducation, réadaptation et réhabilitation,90/02/01/07/00/00	86,58%	13,42%	365	66
Chirurgie de l'estomac et du duodénum,90/02/02/06/03/00	0,00%	100,00%	324	58
Etude électrophysiologique et traitements par techniques d'ablation endocavitaire,90/02/01/03/07/00	18,45%	81,55%	309	56
Nerfs crâniens et périphériques,90/02/02/07/02/00	83,55%	16,45%	304	55
Pharynx, Larynx, Trachée:Petites interventions,90/02/03/03/02/00	64,11%	35,89%	287	52
Chirurgie de l'urètre,90/02/05/01/05/00	81,18%	18,82%	271	49
Chirurgie de l'oreille,90/02/03/01/03/00	45,56%	54,44%	259	47
Chirurgie de l'intestin grêle,90/02/02/06/04/00	2,80%	97,20%	250	45
Anesthésie générale,90/02/07/01/00/00	88,02%	11,98%	242	43
Chirurgie des reins et uretères,90/02/05/01/03/00	38,01%	61,99%	221	40
Actes en relation avec la grossesse,90/02/06/01/06/00	73,40%	26,60%	203	36
Chirurgie maxillo-faciale,90/02/09/02/00/00	51,06%	48,94%	188	34
Poumons et Plèvre,90/02/02/05/05/00	0,56%	99,44%	177	32
Radiothérapie/Radiochirurgie stéréotaxique robotisée (technologie Cyberknife),90/02/08/02/04/00	77,01%	22,99%	174	31
Chirurgie du canal rachidien,90/02/02/07/03/00	15,29%	84,71%	170	31
Traitement par les isotopes radioactifs en sources non scellées,90/02/08/02/01/00	57,89%	42,11%	152	27
Pneumologie:Examens et petites interventions,90/02/01/04/01/00	17,27%	82,73%	139	25
Chirurgie des lèvres et du palais,90/02/09/01/01/00	66,18%	33,82%	136	24
Chirurgie des glandes salivaires,90/02/09/01/04/00	44,83%	55,17%	116	21
Mise en place d'une endoprothèse avec ou sans angioplastie,90/02/08/05/02/00	6,48%	93,52%	108	19
Intervention percutanée dans le domaine ostéoarticulaire,90/02/08/05/09/00	0,00%	100,00%	106	19
Traitement d'un anévrisme par mise en place d'une endoprothèse ou de coils,90/02/08/05/04/00	3,30%	96,70%	91	16
Chirurgie du rectum,90/02/02/06/11/00	1,16%	98,84%	86	15
Angioplastie pour sténose,90/02/08/05/01/00	22,62%	77,38%	84	15
Coeur, gros vaisseaux du médiastin,90/02/02/05/06/00	6,67%	93,33%	75	13
Embolisation d'un vaisseau pour anévrisme ou autre malformation vasculaire ou pour traumatisme,90/02/08/05/06/00	34,38%	65,63%	64	11
Chirurgie du foie,90/02/02/06/07/00	4,69%	95,31%	64	11
Chirurgie des arcades gingivo-dentaires,90/02/09/01/02/00	92,31%	7,69%	52	9
Chirurgie de la vessie,90/02/05/01/04/00	4,08%	95,92%	49	9
Médiastin,90/02/02/05/04/00	4,35%	95,65%	46	8
Thromboaspiration ou thrombolyse endovasculaire,90/02/08/05/05/00	2,33%	97,67%	43	8
Chirurgie du pancréas,90/02/02/06/08/00	0,00%	100,00%	40	7
Orbite,90/02/04/06/00/00	70,27%	29,73%	37	7
Autres traitements endovasculaires,90/02/08/05/07/00	35,29%	64,71%	34	6
Interventions percutanées sur les voies biliaires,90/02/08/05/08/00	10,34%	89,66%	29	5
Prolapsus rectal et rectocèles,90/02/02/06/12/00	11,54%	88,46%	26	5
Actes effectués isolément, non cumulables avec le forfait d'accouchement,90/02/06/01/02/00	37,50%	62,50%	24	4
Système nerveux,90/02/08/01/07/00	57,14%	42,86%	21	4
Chirurgie de la rate,90/02/02/06/10/00	0,00%	100,00%	12	2